



Polysémie et polylexicalité, *Syntaxe et sémantique* n°5, Salah Mejri (dir.), 2003, Presses Universitaires de Caen, Caen.

Le cinquième numéro de *Syntaxe et sémantique* regroupe douze contributions qui traitent de la problématique de la dichotomie polysémie / polylexicalité. Le postulat de départ, formulé par S. Mejri est que « la polylexicalité est aux séquences figées ce que la polysémie est aux unités monolexicales » (p. 9). Un tel rapprochement permet aux auteurs d'aborder plusieurs aspects de cette dichotomie :

- la dimension théorique : S. Mejri, Th. Ben Amor ;
- la dénomination : G. Kleiber ;
- la néologie : B. Bosredon ;
- les constructions apparentées aux séquences polylexicales : les verbes supports (B. Ouerhani) et les déterminants (P.-A. Buvet) ;
- les mécanismes sémantiques : G. Petit, D. Lepesant, Ch. Girardin, T. Baccouche et M. Saïd ;
- les énoncés proverbiaux: S. ben Ahmed.

S. Mejri tente d'évaluer épistémologiquement les deux concepts de cette opposition. Trois éléments sont retenus :

- i. la pertinence théorique de la polylexicalité, qui se mesure à la fois au niveau de son émergence [adéquation du concept aux faits étudiés, absence de chevauchement avec d'autres concepts, insertion « naturelle » dans l'appareil conceptuel en place] et au niveau de son rendement et de son efficacité [au niveau morphologique, sémantique ou syntaxique] ;
- ii. la complémentarité des deux notions de polysémie et de polylexicalité à deux niveaux : l'organisation générale du système et la structuration du sens ;
- iii. le rendement de la notion de polylexicalité dans la description des langues qui semble dépasser celui de la notion de polysémie.

Th. Ben Amor fait du jeu de mots un outil heuristique permettant de dégager le fonctionnement linguistique des unités lexicales. En partant des propriétés définitoires du jeu de mots, qui se résument en deux points : « l'existence d'une structure duale » et « la présence d'un jeu au niveau de l'encodage et

du décodage », Th. Ben Amor a confronté les types d'agencement linguistique qui concourent à la production/création du jeu de mots qui sont l'unilexicalité et la polylexicalité. Si au niveau des unités lexicales, le JM relève de trois combinatoires différentes : phonématique (la paire minimale *sonnerie/connerie*), morphématique (*maigrichon/maigichou*) et syntagmatique (*miraginer*), il se caractérise, au niveau des unités polylexicales, par deux propriétés : sémantique (son rôle à repérer et dégager les structures sémantiques) et lexicale (sa polylexicalité). Ainsi défini, le JM permet d'explicitier la relation entre unités polylexicales et unités polysémiques et ce :

- en tant que révélateur d'interférence des niveaux sémantique et lexical : le JM permet de considérer le degré de figement des unités polylexicales, relevé au moyen de plusieurs transformations syntaxiques, et de l'associer à des mécanismes de nature sémantique ;
- en tant que point d'intersection des axes syntagmatique et paradigmatique : le JM « concrétise l'actualisation » des deux axes paradigmatique et syntagmatique dans le cas des séquences figées compositionnelles ; lorsque les séquences figées sont non-compositionnelles, le JM « débloque » la lecture non compositionnelle.

G. Kleiber aborde la question de la polylexicalité sous l'angle de la dénomination. Son objectif est de « prouver que la dénomination reste un facteur incontournable de la sémantique des unités lexicales simples, des unités construites et des séquences figées » (p. 43). En appliquant la même analyse aux unités simples, aux unités construites et aux unités polylexicales, il cherche à dégager les principales caractéristiques communes qui se rapportent à l'acte dénominatif, à savoir l'engagement ontologique, le paradoxe sémantique et la notion de « tout ». Si le sens d'un mot construit ne peut jamais se réduire au sens compositionnel de ses constituants, le sens d'une séquence polylexicale est fixé par rapport à « la rigidité interne » des unités qui la constituent.

B. Bosredon exploite le principe de la catégorisation par le lexique pour étudier les formations syntagmatiques du type NAdj et NN qui donnent lieu à des créations néologiques par réduction. L'opposition entre les séquences du type *téléphone portable*, qui acceptent la troncation du nom, et les séquences du type *homme grenouille*, qui bloquent la réduction du nom tient essentiellement à la nature de la catégorisation de deux parties de discours différentes : l'adjectif et le nom.

S'agissant des constructions apparentées aux séquences figées, nous retenons les constructions à verbes supports (B. Ouerhani) et la détermination complexe (P.-A. Buvet). Dans la première contribution, l'auteur a essayé de montrer, en partant d'exemples bilingues (français-arabe), l'impact du degré de figement des séquences étudiées sur leur polysémie, mettant ainsi en évidence les propriétés spécifiques à chaque système linguistique, tel que la liberté combinatoire (vérifiée en français, mais qui reste très restreinte en arabe). Concernant la détermination, P.-A. Buvet commence par montrer que cette catégorie est également concernée par le figement. L'existence de séquences formées à partir d'un nom, comme *une floquée de* et fonctionnant comme des déterminants mérite réflexion. Il fournit les critères définitionnels de ce type de séquences en focalisant sur leurs propriétés morpho-syntaxiques (la


réduction, la répétition et la restructuration) et syntactico-sémantiques (des valeurs sémantiques comme l'intensité ou la quantité).

Les différents mécanismes sémantiques à l'œuvre dans les unités mono- et polylexicales sont décrits à travers plusieurs points de vue :

- celui qui repose sur l'idée que les séquences figées peuvent être polysémiques : il est représenté par les contributions de G. Petit et de D. Le Pesant. Le premier s'appuie sur l'opposition entre sens compositionnel et sens dénotatif pour montrer que la polysémie n'est pas du ressort de la seule monolexicalité. Le deuxième prend pour objet d'étude les phrases figées métaphoriques pour montrer que le blocage de la transformation de reconstruction des anaphores par récupération de l'antécédent est une manipulation fondamentale pour distinguer le sens propre et le sens figuré impliqué par chaque énoncé figé de ce type.
- celui qui concerne le traitement lexicographique de la polysémie dans les dictionnaires de langue du XVII<sup>e</sup> siècle : en partant de l'exemple du verbe *cuire* et de son traitement dans les différents dictionnaires de l'époque concernée, Ch. Girardin montre que la polysémie est expliquée essentiellement par la nature sémantique des arguments du verbe.
- celui qui porte sur la polysémie de certaines terminologies : même si le terme est censé avoir des relations univoques avec le concept qui lui sert de contrepartie, ceci ne l'empêche pas d'être polysémique ou « poly-référentiel », surtout quand il est emprunté aux mots de la langue générale.
- celui qui privilégie la stéréotypie présenté par M. Said comme un mécanisme à l'œuvre à la fois dans la polysémie et la polylexicalité.

S. ben Ahmed traite de la polylexicalité au niveau des proverbes. En confrontant l'étude de la relative dans des énoncés libres et des énoncés figés, comme les proverbes, elle réussit à expliquer le passage d'une phrase libre à une phrase figée. L'analyse de la relative en syntaxe libre définie sur la base d'une opposition tripartite entre « relatives identifiantes » / « relatives restrictives » / « relatives caractérisantes » n'est pas maintenue dans le cadre de la syntaxe figée. Les relatives qui figurent dans des énoncés proverbiaux ont des propriétés sémantiques spécifiques puisqu'elles dénomment « un état, un comportement ou un faire générique capables de s'appliquer aux situations les plus diverses » (p. 196).

Inès Sfar  
 Université de Tunis  
 Université de Manouba, TIL (00/UR/ 0201)

 *Traduire la langue, Traduire la culture*, sous la direction de S. Mejri, T. Baccouche, A. Class et G. Gross. Sud Editions, Maisonneuve & Larose, 2003, 364 p.

*Traduire la langue, traduire la culture* est le quatrième volume des actes du colloque international, *Traduction humaine, Traduction automatique, Interprétation* organisé par l'Université de Tunis en septembre 2000. La problématique générale est concentrée dans le titre. Les articles, quelle que soit leur diversité gravitent tous autour de deux pôles. D'une part, la langue et la culture et d'autre part l'opération de la traduction entre le linguistique et la pratique empirique. Trois axes structurent la totalité des contributions : le premier porte sur la traduction du texte spécialisé, le deuxième sur la dimension culturelle dans la langue et les difficultés qui en résultent. Le dernier axe présente une réflexion approfondie sur les outils mis en œuvre dans l'opération de la traduction.

## 1. La traduction entre le linguistique et la pratique

### 1.1. Opposition discours spécialisé/discours non spécialisé

La traduction des textes spécialisés est l'une des difficultés auxquelles se heurtent les traducteurs. Trois typologies de textes sont évoquées dans les différentes contributions : le texte scientifique, le texte métalinguistique et le texte littéraire illustré par le texte poétique. Le premier type se distingue par un style limpide et des mots précis. Néanmoins, la traduction des concepts scientifiques pose un problème dans une langue d'arrivée telle que l'arabe. C'est à cet écueil que l'article de F. El Kacem tend à apporter des réponses. Dans une optique didactique, l'auteur pense que le traducteur doit acquérir non seulement un savoir, c'est-à-dire une compétence linguistique mais également un savoir-faire, entendu au sens d'une compétence communicative « d'ordre contextuel permettant [au traducteur] de savoir ce qu'il faut écrire en fonction de son destinataire » (66/67). Il s'agit de mettre en place une stratégie en fonction du destinataire afin de garantir la qualité de transparence du contenu scientifique.

Quant au texte littéraire, il pose des problèmes à la fois culturels et linguistiques. La traduction linéaire d'un texte poétique serait une rupture avec sa poéticité et son originalité. Partant de la traduction d'un texte vers l'arabe du poème « les yeux d'Elsa » de Louis Aragon, R. Smara montre qu'un texte poétique « fait éclater les limites de la mimésis et c'est pour une telle raison qu'il doit être lu et interprété dans une autre dimension, celle de la «simiosis» qui romprait avec la linéarité syntaxique du texte». Le dernier type de texte spécialisé est le texte linguistique.

### 1.2. La complexité de la traduction linguistique et métalinguistique

Le texte linguistique a une double dimension : comme tout texte, il renvoie à la réalité décrite, mais il se distingue par l'usage d'une terminologie ayant un contenu conceptuel spécifique. Le traducteur se heurte alors à un problème double. Il s'agit d'une part de traduire un texte portant sur le fonctionnement

d'une langue L1 vers une autre L2 qui a un fonctionnement différent et dont le système n'est pas équivalent à celui de la langue de départ. D'autre part le texte linguistique présente un ensemble de termes qui perdent leur configuration conceptuelle d'origine lors du passage de L1 à L2. S. Mejri, partant de son expérience de la pratique de la traduction et des difficultés qu'il a rencontrées, analyse le problème et propose un certain nombre de solutions en mettant l'accent sur deux points : l'importance du contenu conceptuel et la cohérence terminologique. Les repères méthodologiques exposés par l'auteur attirent l'attention sur «l'enchevêtrement et la diversité des paramètres dont il faut tenir compte lors du passage de L1 à L2» (p.190). L. Oueslati illustre cette idée par un travail sur la traduction de l'exemple dans les textes linguistiques et relève à ce propos trois alternatives : soit on donne un équivalent dans L2 à l'exemple traduit de L1, soit on forge un exemple qui tient compte du système linguistique de la langue cible, soit on garde, le cas échéant, l'exemple original.

## 2. Langue et culture : une interdépendance fatale

Le langage constitue une partie intégrante de la culture. Son contenu sémantique est toujours lié aux caractéristiques de la culture. De même, la culture dépend du langage afin de pouvoir se perpétuer. E. Nida montre que les erreurs de traduction sont généralement le résultat d'une méconnaissance de cette relation intime entre langue et culture. La traduction représente ce point charnière qui articule en même temps langue et culture étrangères. Ainsi, traduire un texte d'une langue étrangère constitue-t-il un contact avec une culture étrangère. Néanmoins, cet accès à une culture différente par le biais de la traduction devient problématique parce que ses conséquences sont doubles : comme il peut être un acte d'enrichissement, il peut devenir une source de conflits et de rupture avec soi-même. En observant le plurilinguisme dans une société moderne « multiculturelle », N. Mefftah Tlili pose le problème de la communication : accéder à une langue par le biais de la traduction est en même temps accéder à une culture mais a-t-on toujours le bon savoir-faire pour faire de cet acte une pratique de la tolérance et non un acte de rupture ?

S'inscrivant toujours dans cette même perspective, R. Kammoun observe les obstacles psycho-culturels afin de montrer les problèmes de la censure, de l'autocensure et de l'inhibition, source d'erreurs et de maladroites d'expressions dans le passage de L1 à L2. Les mots portent alors toute la charge des phénomènes culturels. C'est ainsi qu'une méconnaissance de la culture d'une communauté devient la cause principale de certaines difficultés de traduction. R. Samara qui a opté pour une démarche comparative compare des traductions différentes d'un même texte afin de relever les différentes erreurs de vocabulaire, de structures syntaxiques et surtout des erreurs dues à une méconnaissance des référents culturels de la langue source. De même, la traduction des séquences idiomatiques pose un problème d'équivalence entre L1 et L2, équivalence à la fois linguistique et culturelle. G. Greciano, se basant sur une étude contrastive entre l'allemand et le français, observe le rapport Idiomaticité/Traduction soulevant le problème du degré d'adéquation entre les expressions idiomatiques du texte original et celles choisies comme «équivalentes» ou adéquates. L'auteur expose les solutions que la linguistique

comparée peut apporter sur le plan du dictionnaire et du texte, qu'il s'agisse d'une langue générale ou d'une langue spécialisée. Son analyse aboutit au classement de quatre types d'équivalences entre phraséologie de L1 et celle de L2 : équivalence totale, partielle, pseudo- ou quasi-équivalence.

### 3. La traduction comme pratique et les choix méthodologiques

Plaçant sa réflexion dans une perspective épistémologique, J-R. Ladmiral s'interroge sur les théories d'une pratique traduisante et met en place des stratégies cognitives en proposant une typologie du méta-discours sur la traductologie mais ne mettant pas en relief leur dimension pratique. G. Petit, quant à lui, entreprend une réflexion sur le rapport entre la sémiotique du terme et la pratique de la traduction. L'intérêt de sa contribution consiste à mettre l'accent sur la relation entre forme et contenu ; la traduction n'est qu'une alternance de signifiants.

A la question «qu'est-ce qu'on traduit ?», M. Prandi répond qu'on traduit des contenus conceptuels et sémantiques. Son travail porte sur le montage et le démontage structural et sémantique de l'expression à traduire.

Outre ces approches, l'outil informatique offre de nouvelles possibilités aux lexicographes afin de donner naissance à de nouvelles générations de dictionnaires. M. Van Mol y présente un dictionnaire néerlandais/arabe, arabe/néerlandais. Le dictionnaire est en fait conçu de façon telle qu'il enregistre, non seulement tous les mots arabes et néerlandais, mais surtout les contextes dans lesquels on peut employer ces mots. Selon Van Mol, ce dictionnaire, censé prendre en considération tous les contextes possibles, permettra de faciliter la tâche de traduire de l'arabe vers une langue européenne. Dans la même optique s'inscrit la contribution de Ch. Bogaki qui présente l'algorithme de Church-Gale, fruit d'une collaboration entre linguistes et informaticiens, qui aligne des textes parallèles dans des langues différentes. Il a pour objectif d'établir une corrélation entre la longueur du texte original et celle du texte traduit. En appliquant cette méthode aux textes traduits du polonais vers le français, Bogaki constate une tendance à privilégier le contenu au détriment de la forme alors que les failles de cette méthode se sont révélées lors de la traduction des textes juridiques. Cet algorithme serait plus efficace si on améliore son fonctionnement en faisant un rapprochement au niveau des constructions syntaxiques plus développées.

Le contenu de ce recueil ressemble à celui d'un manuel qui n'engage pas le lecteur dans une lecture continue mais permet une consultation ponctuelle. S'interrogeant sur les théories et les pratiques relatives à la traduction tout en opposant plusieurs approches et points de vue, ce recueil constitue un véritable ouvrage de référence.

Asma Mejri  
TIL-Université de Manouba  
Université de Jendouba

Taieb Baccouche & Salah Mejri, 2004, *Les questionnaires de l'Atlas linguistique de Tunisie*, Sud Editions, Maisonneuve & Larose, 103 pages.

*Les questionnaires de l'Atlas linguistique de Tunisie* est un ouvrage méthodologique de première importance, qui peut être considéré comme un précurseur dans son genre. Ses coauteurs Taieb Baccouche et Salah Mejri ont établi avec le plus grand soin la démarche à adopter par tout chercheur ayant la charge de mener une enquête auprès d'informateurs. Il comporte deux volets de nature différente : une présentation générale et un échantillon de chaque type de questionnaire.

Il convient de préciser d'emblée que l'ouvrage commence par un passage en revue de l'ensemble des phonèmes de l'arabe tunisien, utile à double titre : pour l'appréhension des phonèmes propres au parler tunisien et pour la transcription phonétique des phonèmes caractéristiques du dialectal tunisien. C'est une description tout à fait pratique et claire dans la mesure où elle comporte quatre types d'informations : les phonèmes eux-mêmes, la description du phonème en question, un exemple et la traduction en français.

### La présentation

Elle est plus longue que d'ordinaire, elle compte 18 pages ; c'est moins une présentation qu'un document programme puisqu'elle comporte une mise au point fort exhaustive de toutes les étapes du travail à effectuer par l'enquêteur. Les auteurs ont tenu d'emblée à préciser que ce qui a motivé leur entreprise c'est l'absence quasi-totale de travaux exhaustifs effectués sur le dialectal tunisien tant en phonologie, en grammaire qu'en lexique. De plus, ils ont exposé les choix de base qui ont présidé à leur travail et qui sont au nombre de trois :

- La description du système linguistique :

L'arabe dialectal tunisien constitue un système autonome dont la description nécessite trois exigences méthodologiques :

- la pertinence des faits,
- l'exhaustivité des questionnaires,
- le caractère systémique des questionnaires.

- L'élaboration de trois questionnaires :

Pour mener à bien une enquête sur les particularités langagières d'une région, les concepteurs de *L'Atlas linguistique de Tunisie* ont prévu trois questionnaires que les enquêteurs sont invités à soumettre aux informateurs ; l'ordre des différents éléments constitutifs de ces questionnaires doit être rigoureusement observé. Ces questionnaires, au nombre de trois recouvrent l'ensemble des aspects de toute langue ou de tout idiome, c'est ainsi que sont successivement présentés :

- le questionnaire phonétique, qui se propose de déceler les «variations phonologiques pertinentes, c'est-à-dire celles qui aident à faire dégager les spécificités des systèmes vocaliques et consonantiques» (p. 9). Ne seront en fait retenus que les phénomènes les plus marquants comme «les interdentes, l'opposition g/q, l'emphase » (p. 20) ou « la durée vocalique, les apertures intermédiaires et les phénomènes de nasalisation et de dénasalisation » (p.21).
- le questionnaire morphosyntaxique dont la structure correspond à la répartition en parties de discours en arabe : le nom, le verbe et les particules, a pour objectif de répertorier les « aspects relatifs aux variations morphologiques et aux paradigmes des outils syntaxiques » (p. 21).
- le questionnaire lexical : vu qu'il très difficile d'impliquer tout le lexique du dialecte, les auteurs ont procédé à une sélection de vocables se limitant à ce qui se rapporte uniquement à l'homme et à son environnement immédiat.

Par ailleurs, Il faut mentionner que les questionnaires sont élaborés de façon à être aisément informatisés.

- L'informatisation :

La possibilité d'informatiser toutes les données recueillies par les enquêteurs est un grand acquis pour la recherche et pour les chercheurs, c'est aussi une nécessité qu'exige toute étude moderne. L'utilisation de l'outil informatique confère au travail des enquêteurs une dimension interactive dans la mesure où elle permet de livrer aux lecteurs à la fois les données brutes ainsi que l'interprétation des enquêteurs, ce qui laisse aux usagers la porte ouverte pour une ou plusieurs lectures personnelles qui ne soient pas forcément concordantes avec celles effectuées par les auteurs des enquêtes.

### **Problèmes méthodologiques**

Un travail de cette envergure, et de surcroît quand il est inédit ne peut pas être exempt de difficultés relatives au terrain, à la logistique et en particulier à la méthodologie. Ce sont en effet les problèmes d'ordre méthodologique qui sont les plus durs à résoudre. Ils ont principalement trait à la manière dont le projet doit être organisé, à la nature des principes qui doivent présider à la confection des questionnaires, au type de maillage pour lequel il faut opter, au degré d'évolution du système décrit, au profil des personnes interrogées... Pour y remédier, les auteurs du présent ouvrage ont pris un certain nombre de dispositions susceptibles de donner le maximum de chances de réussite à une telle entreprise.

Afin de choisir des collaborateurs performants, les concepteurs du projet ont mis à l'essai les futurs enquêteurs, de même, l'interrogation d'informateurs n'est pas laissée au hasard d'une rencontre, mais les personnes à interroger doivent être soigneusement sélectionnées afin de garantir le plus haut degré possible d'objectivité et de représentativité. Ainsi, il sera fait appel pour chaque enquête à quatre natifs de la région cible, de sexe et d'âge différents : un homme adulte, et un homme âgé, une femme adulte et une femme âgée.



Grâce à la justesse des options méthodologiques et au choix rigoureux des membres de l'équipe, il est possible d'avancer que le pari des concepteurs du projet est largement gagné. En effet, Taièb Baccouche, Salah Mejri ainsi que leurs collaborateurs sont parmi les premiers à avoir défriché un terrain encore pratiquement vierge, du moins dans le monde arabe ; une telle expérience pourrait et même devrait être reconduite par d'autres chercheurs dans d'autres pays tant en orient qu'en occident.

Ezzeddine Bouhleb

Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse

 **Dhouha Lajmi**, *Les verbes supports complexes*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris 13, 2007.

La thèse de Dhouha Lajmi, qui comporte sept chapitres s'inscrit dans la continuité de la réflexion menée dans le cadre du *Laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique* de l'Université Paris 13, sur la prédication non verbale et plus particulièrement sur les verbes supports.

Dans l'introduction, l'auteur précise l'objet de sa recherche qui porte sur un type particulier de verbes supports qui, au-delà de leur correspondance avec les verbes supports simples, s'en distinguent par une particularité morphologique, leur forme polylexicale, ce qui leur donne une morphologie *complexe* comme le montrent les exemples suivants:

*Max a du courage.*

*Max fait preuve de courage.*

Max a subi de nombreuses critiques de la part de son entourage.

*Max a été l'objet de nombreuses critiques de la part de son entourage.*

De là, elle situe son objet d'étude dans «une zone à l'intermédiaire de deux phénomènes : les constructions à verbes supports et le figement» et se propose d'étudier les actualisateurs polylexicaux « figés » des prédicats non verbaux. A partir d'un corpus varié et attesté (*Frantext, Le Monde, TLFi, Exemples forgés* repris de la littérature linguistique), D. Lajmi définit un ensemble d'objectifs dont notamment :

- la description du fonctionnement syntactico-sémantique des verbes supports complexes,
- l'élaboration des critères définitoires pour l'identification des verbes supports complexes,
- l'établissement d'une typologie de ces actualisateurs et la répartition des prédicats en classes sémantiques et aspectuelles,
- l'application de tests de reconnaissance des constructions à verbes supports (la combinatoire externe) et des tests définitoires d'une séquence figée (la combinatoire interne).

Les résultats auxquels elle est parvenue ont permis de :

- décrire la double combinatoire des verbes supports complexes,
- dresser une typologie de ces actualisateurs complexes.

Concernant l'étude de la combinatoire libre, elle a souligné d'abord l'intérêt que représente la combinatoire externe. L'analyse de phrases élémentaires, en termes de verbes supports complexes et en termes de prédicats, telles que :

*Max est en butte aux injures de Luc*  
*Max fait preuve de courage*

lui a permis de déterminer l'emploi et le schéma d'arguments des constructions à verbes supports complexes. A titre d'exemple *faire preuve de + un prédicat nominal de <comportement>* a obligatoirement *NO humain*.

Elle a consacré un autre volet à la détermination des transformations de la séquence au sein de la phrase élémentaire pour conclure que ces transformations, à l'image de la relativation, justifient la délimitation en verbe support complexe et en prédicat :

*Max a fait preuve d'agressivité à l'égard de Jean.*  
*L'agressivité dont a fait preuve Max à l'égard de Jean est inadmissible.*

Quant à l'étude de la combinatoire interne, elle a porté sur la détermination du degré de figement syntaxique et sémantique à l'intérieur de la séquence et le repérage des mécanismes sémantiques régissant le verbe support complexe :

*Max est débordant d'enthousiasme* (verbe support complexe métaphorique)  
*Max est en proie aux attaques* (verbe support complexe métaphorique)

La description de cette double combinatoire l'a amené à s'interroger sur l'homogénéité de la classe des verbes supports complexes : ces actualisateurs représentent-ils le même degré de figement, la même résistance aux restructurations et les mêmes propriétés sémantiques ?

L'étude d'une classe de soixantaine de verbes supports complexes lui a permis de dégager quatre types de verbes supports complexes :

- les verbes supports complexes **classifieurs** : *faire preuve de, être doté de, faire montre de, avoir lieu.*
- Ils permettent de résumer les propriétés des classes de prédicats et d'établir des classes d'objets de prédicats homogènes.

*Ex. avoir lieu* est considéré comme un verbe support complexe classifieur dans le sens où il permet d'actualiser presque tous les prédicats d'événements :

*La réunion a eu lieu hier matin.*  
*Un séisme a eu lieu en Turquie.*  
*Le concours a eu lieu dans la grande salle.*

**Les verbes supports complexes passifs :**

Ce sont des verbes supports complexes qui permettent d'inscrire les prédicats dans la diathèse passive. Ils expriment en quelque sorte le passif nominal. Nous avons affaire avec ce type de verbes supports complexes à des verbes du genre *faire l'objet de*, *être en butte à*, *être en proie à*, *être pris de*, etc.

*Marie a été en butte à de nombreuses critiques.*

*Marie a enduré de nombreuses critiques.*

*Marie a été critiquée plusieurs fois.*

**Les verbes supports complexes intensifs :**

Ils inscrivent les prédicats dans l'intensité. L'étude de ce type de verbe support complexe lui a permis de discuter le statut des adjectifs participant à la polylexicalité de ces supports. Elle a démontré l'existence d'adjectifs supports au même titre que les verbes supports standard. Ces supports complexes intensifs sont, à titre illustratif, des verbes comme *être brûlant de*, *être bouillant de*, *être bourrelé de*, *être bourré de*, *être débordant de*, etc. Ils sont souvent utilisés pour l'actualisation des prédicats de la classe d'objets des <sentiments>.

**Les verbes supports complexes aspectuels :**


Ils permettent une expression analytique voire compositionnelle de l'aspect : grâce au verbe support basique *être* et à une locution prépositive véhiculant l'aspect, on peut exprimer l'aspect phasique. Par exemple, à l'aide du verbe support complexe *être en cours de* ou *être en voie de*, il est possible d'exprimer l'aspect progressif :

*La maison est en voie d'aménagement.*

*Le tableau est en voie de réfection.*

Le dernier chapitre est consacré à une approche contrastive qui cherche à valider la méthodologie adoptée, de dégager les critères partagés entre le français et l'arabe et de déterminer les spécificités de chaque langue.

Mosbah Said  
TIL, Université de Manouba  
Université de Carthage

 *Les jeux de mots chez Raymond Queneau*, Thouraya Ben Amor Ben Hamida, Faculté des lettres et des sciences humaines et sociales de Sousse, 2007.

Dès le début, l'auteur de cet ouvrage marque sa double compétence à la fois littéraire et linguistique, et le choix du titre en est la preuve : *Le jeu de mots chez Raymond Queneau*. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la structuration de l'ouvrage et également la bibliographie, elle-même subdivisée en études littéraires et études linguistiques : après avoir présenté une synthèse théorique des différentes approches adoptées dans l'étude des jeux de mots, approche psychanalytique commentée par Todorov, structurale adoptée par P. Guiraud et sémantique-interprétative prônée par C. Fuchs, l'auteur se consacre à l'analyse des jeux de mots sur la base de critères linguistiques, en privilégiant le modèle structuraliste de B. de Foucault.

A partir d'un corpus de 510 occurrences de jeux de mots (généreusement présentées en annexes à la fin de l'ouvrage) extraits de l'œuvre de R. Queneau, elle réussit à ébaucher une typologie linguistique des jeux de mots qui exploite les différents domaines de la linguistique. Elle a essayé de mettre au jour plusieurs dimensions linguistiques des jeux de mots : phonologique (exemple des homophones, p. 44), morpho-syntaxique (exemple de l'impact des découpages syntagmatiques), lexicale (exemple des séquences polylexicales comme *piquer du nez*), énonciative (cas de l'opposition entre incidence intra-prédicative et incidence extra-prédicative) et enfin métalinguistique (cas de l'emploi des gloses pour orienter l'interprétation).

Le jeu de mots est donc défini sur la base de deux paramètres : (i) la dualité (co-présence du ludé et du ludant) ; (ii) la présence d'un objet linguistique garant de la dimension ludique (p. 39-40).

Partant, le jeu de mots « ne peut être qu'un fragment d'énoncé » (p.55) et par conséquent, il est obligatoirement contextuel. L'auteur insiste sur les particularités des discours textuels analysés (les jeux de mots queniens exploitent en effet à la fois la dimension linguistique : les sémèmes, les isotopies, etc.) et la dimension métalinguistique : les définitions, les figures de style, etc.) en mettant en relief le rôle à la fois du contexte (cadre spatio-temporel, personnages, situation de communication, intrigue, etc.) et du co-texte (choix des unités lexicales, insertion d'opérateurs grammaticaux, contribution des manipulations sémiques, etc.). Ces contextes situationnels et linguistiques sont en rapport de complémentarité : quand le contexte est peu pertinent, voire même neutralisé, c'est le co-texte qui prend la relève pour assurer la dualité de perception à l'origine de tout jeu de mots.

Le deuxième chapitre est consacré à l'étude de la nature du foyer du jeu de mots. En focalisant uniquement sur les unités monolexicales, l'auteur dresse un inventaire des différents types de jeux de mots en opposant ceux qui sont formés sur des noms propres à ceux qui sont construits sur des noms communs. Elle exploite ainsi, pour l'analyse de ses occurrences, la triple combinatoire

phonématique (où le jeu de mots découle de la non-correspondance entre code écrit et code oral), morphématique (où le jeu de mots exploite les procédés mis au service de la formation des mots comme la dérivation, la composition et la troncation), et syntagmatique (où le jeu de mots résulte de l'incompatibilité entre contraintes syntaxiques et découpage syntagmatique).

Cette dernière contrainte s'applique aux unités monolexicales tout comme aux unités polylexicales qui font l'objet du troisième chapitre : « nous entendons par jeu de mots polylexical un jeu dont le foyer est constitué d'une séquence plurielle, c'est-à-dire de plusieurs mots ». Ces unités polylexicales, du fait même de leur polylexicalité, fonctionnent d'une manière globale et impliquent une double lecture à la fois compositionnelle et non compositionnelle qui représente le foyer même du jeu de mots. Qu'il s'agisse de séquences nominales (ex : *gens de lettres* → *gens de plume*), verbale (ex : *donner sa langue au chat* → *donner sa mangue au rat*), adverbiale (ex : *des pieds à la tête* → *de la cuisse au sein*), prépositive (ex : *à la faveur de* → *à la ferveur de*) ou phrastique (ex : *Quel mauvais vent vous amène !*), elles représentent toutes des potentialités de manipulations ludiques et c'est ce qui fait sa prédominance dans l'œuvre quenienne. Les énoncés figés couvrent en effet la plupart des foyers des jeux de mots polylexicaux.

Nous aurions aimé trouver un index des auteurs cités et des termes utilisés dans l'ouvrage qui en auraient facilité davantage la consultation et l'exploitation. Peut-être une seconde édition en fournirait-elle les détails et permettrait-elle aux linguistes d'apprécier davantage les jeux de mots littéraires en découvrant les techniques sous-jacentes.

Inès Sfar  
Université de Tunis  
Université de Manouba, TIL (00/UR/ 0201)